

Située au sud d'Angers, la **Communauté de communes Loire Layon Aubance (CCLLA)** regroupe 19 communes (57 000 habitants). Elle emploie près de 250 agents, qui œuvrent pour le compte des communes membres.

RECRUTE

CHARGÉ(E) DE PROJETS VOIRIE ET AMÉNAGEMENTS (VRD)

Type de recrutement :	Fonctionnaire ou, à défaut, CDD d'une durée de 3 ans reconductible (6 ans au total) puis possibilité de CDI.
Cadre d'emplois :	Ingénieur (catégorie A), Technicien (catégorie B)
Régime de temps de travail :	Temps complet
Date limite de candidature :	16 novembre 2025
Date prévue de recrutement :	Dès que possible et suivant votre disponibilité

CONTEXTE

> Notre structure, nos valeurs

Chez nous, notre cœur de métier c'est valoriser le territoire et accompagner les communes dans leurs projets. Nos missions sont diverses : entretien des communes (bâtiments, jardins, espaces publics) et accompagnement technique dans leurs projets de développement (voirie, assainissement, urbanisme, culture, petite enfance, tourisme, économie, et bien d'autres encore !).

Notre sens au travail : agir pour l'intérêt général, se rendre utile au quotidien pour les communes et leurs habitants.

Devenez acteur de notre engagement pour un service public de proximité, incarnant ainsi nos valeurs de solidarité, de développement durable du territoire et d'amélioration quotidienne du cadre de vie de nos concitoyens.

Votre service

Vous intégrez l'unité du bureau d'études voirie au sein du service voirie, de la direction des services techniques. Cette équipe de 4 agents, sous la supervision du responsable du service voirie, conçoit et accompagne les projets communaux liés à la voirie et aux espaces publics : aménagements de centre-bourgs, aménagements sécuritaires, requalifications de voies, valorisation paysagère, etc.

Positionnement

En qualité de référent(e) technique et stratégique, vous jouez un rôle d'ingénierie territoriale et de conseil auprès des élus communaux et des services techniques chargés de l'entretien quotidien de la voirie.

Vous pilotez les projets, de la conception à la réalisation, avec une approche globale (technique, budgétaire, environnementale, administrative, etc.), en coordonnant les acteurs internes et externes. Vous intervenez en tant que maître d'œuvre et/ou maître d'ouvrage, avec l'appui des services internes (SIG, urbanisme, finances, marchés publics, etc.).

MISSIONS

1/ Accompagnement stratégique et conseil aux communes

 Conseiller les élus dans la définition, priorisation et faisabilité de leurs projets, en prenant en compte les dimensions techniques, budgétaires, juridiques et environnementale.

Exemple : aider une commune à arbitrer un aménagement (périmètre, matériaux, géométrie, etc.) en tenant compte de divers paramètres (techniques, financiers, administratifs, etc.).

- Contribuer à la programmation des travaux et à l'élaboration du PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement).
 - Exemple : intégrer un projet de sécurisation des abords d'école dans le PPI 2026-2030.
- Intégrer dans chaque projet les enjeux transversaux : mobilités douces, développement durable, résilience climatique, qualité paysagère et cadre de vie, etc.

Exemple: proposer l'utilisation de matériaux drainants pour réduire les effets des inondations.

2/ Conception et pilotage de projets

Suivant les besoins exprimés par les communes, réaliser des études ou diligenter des études externalisées :

- Étudier les solutions techniques : réaliser ou superviser des études préalables, avant-projets et projets d'exécution.
 - Exemple : concevoir un projet d'aménagement d'un giratoire en entrée de bourg.
- Proposer des scénarios adaptés : intégrer les contraintes politiques (besoins, délais, budget), règlementaires (urbanisme, voirie, études d'impact, etc.), techniques (procédés et matériaux, sols, etc.).
 - Exemple: comparer deux options de requalification d'une place publique: revêtement classique ou matériaux recyclés.
- Piloter les prestataires : encadrer l'action des bureaux d'études, architectes-paysagistes, etc. et contrôler la qualité des livrables.
 - Exemple: superviser un bureau d'études pour l'ensemble des missions: des études à la réception des travaux.
- Coordonner les services internes : urbanisme (autorisations), SIG (plans et données), finances (budgets), marchés publics, pour garantir la cohérence et la faisabilité des projets.
- Communiquer autour des projets : rédiger des supports de présentation et participer à l'animation de réunions publiques et de concertations citoyennes.

3/ Conduite opérationnelle d'opérations

- Chiffrer, planifier et organiser les travaux, en anticipant les risques et contraintes.
 - Exemple : planifier la réfection de 2km de voirie en 6 mois, avec un budget donné et des contraintes de circulation.
- Consulter les entreprises via les marchés publics :
 - o Piloter la passation de marchés : rédiger les pièces techniques (cahier des charges), analyser les offres et choisir le maître d'œuvre / l'entreprise de travaux.
 - o Suivre l'exécution du marché : contrôle technique, suivi budgétaire, respect des délais, etc.
- Contrôler l'exécution de travaux en phase chantier : organiser et participer aux réunions, suivi des avancements, arbitrages éventuels, etc.
- Monter et suivre les dossiers de subventions afin de sécuriser les financements nécessaires aux projets.

4/ Développement et innovation

- Assurer une veille technique et réglementaire pour adapter les projets aux évolutions du secteur.
 - Exemple : intégrer les normes d'accessibilité dans un projet d'aménagement.
- Être force de proposition pour expérimenter des pratiques innovantes : matériaux durables, modes de gestion durable, économie circulaire, etc.
 - Exemple : tester un enrobé à base de matériaux recyclés sur un tronçon pilote.
- Développer des outils de suivi et d'évaluation des projets (tableaux de bord, indicateurs, reporting).

CONDITIONS D'EXERCICE

- Lieu d'exercice : siège technique à Juigné-sur-Loire, les Garennes-sur-Loire (10 min au sud d'Angers).
- Temps de travail: au choix 37h30 (générant 15 jours de RTT) ou 35h (sans RTT).
- Horaires: plages fixes 9h-12h et 14h-17h. En dehors, modulation en accord avec le responsable de service.
- Contraintes d'exercice : travail en bureau partagé (open-space de 4 postes), réunions en soirée (occasionnelles).
- **Déplacements**: fréquents, sur l'ensemble du territoire de la comcom (véhicule de service sans remisage à domicile).
- Interlocuteurs : élus, entreprises, partenaires, services internes, habitants, etc.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- Rémunération : statutaire (grille de la fonction publique) + supplément familial de traitement (enfants à charge) + primes :
 - Mensuelle : IFSE (suivant la technicité du poste et l'expérience).
 - Annuelle : CIA (suivant la manière de servir).
 - Prime mobilité durable (si covoiturage et/ou vélo sous conditions).

Avantages :

- Télétravail : possible (sous conditions).
- Comité d'entreprise (prestations consultables sur cnas.fr).
- Prévoyance (maintien de salaire en cas d'arrêt): contrat employeur obligatoire avec prise en charge partielle par la collectivité.
- RTT (si 37H30): 15 jours par an (en plus des 25 jours de congés annuels), Compte épargne temps (CET).
- EPI : fournis.

Perspectives d'évolutions :

- Sur le poste : accès à des formations de perfectionnement (catalogue consultable sur cnfpt.fr).
- Préparation aux concours de la fonction publique territoriale.

PROFIL ET QUALIFICATIONS

- Idéalement, formation supérieure en travaux publics, génie civil, VRD ou équivalent.
- Expérience appréciée en bureau d'études, en conception ou conduite d'opérations d'aménagement.
- Permis B obligatoire (déplacements fréquents sur le territoire de la CCLLA).

Vous disposez de connaissances / compétences, ou manifestez un fort intérêt à les développer les domaines suivants (possibilité de vous former) :

Connaissances:

- Principes de conception des ouvrages, techniques de mise en œuvre des matériels et matériaux.
- Conduite et suivi de chantiers.
- Bases en économie du projet (coût global, analyse financière, etc.).
- Cadre juridique et pratique des marchés publics (serait un atout).
- Notions d'urbanisme et d'aménagement durable (mobilités douces, environnement).

Savoir-faire:

- Lecture et élaboration de plans et schémas techniques ; maîtrise d'outils de DAO / CAO serait un plus (Mensura).
- Conduite de projets complexes (planification, coordination d'acteurs, suivi d'avancement).
- Rigueur et méthode dans la gestion administrative et budgétaire.
- Rédaction d'écrits professionnels (compte-rendu de réunion, notes).
- Bonne maîtrise d'outils bureautiques (Word, Excel) ; intérêt pour les outils numériques de suivi (SIG, tableaux de bord, etc.).

Savoir-être:

- Diplomatie et pédagogie (adapter son discours aux différents interlocuteurs).
- Sens du travail en équipe et aptitude à la coordination transversale.
- Autonomie, réactivité et capacité d'adaptation face aux imprévus.
- Esprit d'analyse et de synthèse, force de proposition et goût pour l'innovation.
- Sens du service public et de l'intérêt général.

CANDIDATURE

Votre candidature comprend: CV + lettre de motivation + copie de votre dernier arrêté (pour les fonctionnaires).

Elle est à adresser :

- ✓ Soit par mail: rh-recrutement@loirelayonaubance.fr (pièces en format PDF).
- ✓ Soit par courrier : M. le Président de la communauté de communes Loire Layon Aubance 1 Rue Adrien Meslier CS 80083 49170 St-Georges-sur-Loire

Processus du recrutement :

- 1. Vous nous adressez votre candidature.
- 2. Notre chargé(e) de recrutement vous contactera à la fin de l'appel à candidatures (si votre candidature est présélectionnée).
- 3. Entretien avec le jury.

PS : nous ne délivrons pas de réponse avant cette date. Pour toute question, en attendant, vous pouvez contacter le contact administratif suivant.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En savoir davantage sur notre collectivité ? Consultez notre dernier <u>rapport d'activité</u> (loire-layon-aubance.fr, rubrique Collectivité).

Renseignements sur le poste : M. Grandsire, responsable du service voirie – 02.41.57.64.60

Renseignements administratifs: Mme Guilon, service RH-recrutement – 02.41.54.59.93

Travailleurs handicapés: Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.